

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Qu'un comité spécial composé de Messieurs Adamson, Gladstone, Glen, Golding, Hansell, Jean, MacInnis, McGarry, Pouliot, Smith (*Calgary-Ouest*), et Stirling, soit institué pour aider Monsieur l'Orateur à faire la révision du Règlement de la Chambre dans le but de simplifier, de hâter et de dépêcher le travail de celle-ci, et de faire rapport à la Chambre au cours de la présente session.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu,—Qu'il importe, de l'avis de cette Chambre, que le Canada possède un drapeau national distinctif et qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit institué dans le but de faire étude et rapport sur un motif approprié pour ce drapeau;

Que Messieurs Beaudoin, Blanchette, Castleden, Emmerson, Gingues, Gladstone, Hackett, Hansell, Harris (*Grey-Bruce*), Herridge, LaCroix, Lafontaine, Macdonnell (*Muskoka-Ontario*), MacNicol, Martin, Matthews (*Brandon*), McCulloch (*Pictou*), McIvor, Reid, Smith (*Calgary-Ouest*), Stanfield, Stirling, Thatcher, Warren et Zaplitny soient nommés pour agir, de la part de la Chambre, comme membres du comité;

Que l'article 65 du Règlement de la Chambre des communes soit suspendu à cet effet;

Que ledit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes, documents et dossiers afin de l'aider dans l'accomplissement de ses fonctions; et à faire rapport de temps à autre; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre des communes a institué ce comité et pour inviter Leurs Honneurs à faire le choix de membres du Sénat dans le but de siéger au sein de ce comité avec les membres de la Chambre des communes et de constituer un comité mixte des deux Chambres.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur le projet de motion de M. Viau, appuyé par M. Winters:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le Major-Général le très honorable Comte d'Athlone, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Membre du très honorable Conseil privé de Sa Majesté, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Grand Maître de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Chevalier grand-croix de l'Ordre royal de Victoria, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, l'un des Aides de camp personnels de Sa Majesté, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur le projet de motion en amendement de M. Bracken: Que les mots suivants soient ajoutés à ladite Adresse:

"Nous soumettons humblement à Votre Excellence que les conseillers de Votre Excellence ont:

(1) Failli à la tâche de satisfaire aux besoins des anciens combattants et des ouvriers par l'élaboration d'un régime de reconversion propre à éviter le chômage et le chaos;